



Communiqué

Violences domestiques et harcèlement dans l'espace public: point de situation n° 5. Bilan 2024 et nouvelles mesures

Avec la création de la plateforme harcèlement de rue en 2019 et celle de l'unité spéciale pour la prise en charge des victimes en 2021, la Police municipale de Lausanne s'engage activement en faveur des victimes. 408 suivis de violences domestiques et litiges ont été réalisés entre juin 2023 et octobre 2024. L'espace dédié à l'accueil des victimes a été déplacé au centre-ville, toujours hors des locaux de police, afin de garantir une meilleure accessibilité pour toutes et tous. 31 suivis suite à des signalements sur la plateforme ont été traités par l'unité, de février 2023 à octobre 2024. À l'avenir, avec l'accord des victimes, tous les cas seront systématiquement transmis par l'Unité aux centres LAVI.

Entre juin 2023 et octobre 2024, 408 personnes victimes de violences domestiques et de litiges au sein du couple ont été soutenues et conseillées par l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes. 82% des personnes victimes ayant été suivies sont des femmes et environ 25% ont bénéficié d'un suivi ultérieur, afin de recevoir un soutien de plus longue durée.

Toujours dans le cadre des violences domestiques, l'année 2023 a vu un cas de féminicide enregistré. Avant celui-ci, aucun cas d'homicide/féminicide dit consommé n'avait été recensé depuis 2017 à Lausanne.

La plateforme harcèlement de rue, du ressort de l'Unité pour la prise en charge des victimes depuis près de 18 mois, a recensé 223 signalements, entre les mois de février 2023 et octobre 2024. 31 d'entre eux ont pu être suivis par les spécialistes de l'unité. Cela signifie que les personnes ayant procédé à un signalement ont accepté d'être recontactées par l'unité.

Durant l'année écoulée, une campagne de prévention contre le harcèlement dans l'espace public a été lancée. Elle sera reconduite au printemps 2025.

A des fins pratiques, l'espace dédié à l'accueil des victimes a été déplacé du sud de la ville au centre-ville. Il se trouve toujours hors des murs de l'Hôtel de police, dans un lieu neutre, confidentiel, accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il est équipé de deux locaux spécialement affectés aux auditions des victimes.

Pour rappel, en cas d'urgence, il convient d'appeler le 117. La Police municipale de Lausanne interviendra afin d'interpeller des personnes auteurs de violence et les déférer à la justice.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Col Olivier Botteron, Commandant du Corps de police de Lausanne, tél. +41 21 315 33 02**

Lausanne, le 19 novembre 2024